

Secrétaire de séance : Christiane GIRAUD-AUDINE

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointe, M. Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Jérôme BONNET, Mme Liliane CANDY, Mme Sandra BOUCHARD, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Christian BERNARD, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Mme Géraldine COULAUD, Mme Françoise BOUDIER et Mr Jérôme FOURNIER**

Procurations : Mme Géraldine COULAUD à M. Florent MARTIN, Maire, Mme Françoise BOUDIER à Mme Christiane GIRAUD-AUDINE et Mr Jérôme FOURNIER à Mr Nicolas TRUPHEME.

La séance est ouverte à 19 heures.

1/ DETR 2024

M. le Maire propose deux dossiers en DETR 2024 à savoir :

- Travaux urgents des bassins d'eau potable (Priorité 1) pour un coût global de 84 634 €
- Travaux urgents de rénovation des installations de pompage (Priorité 2) pour un coût global de 142 769 €. Pour ces deux projets, 30 % sont demandés en DETR avec l'aide de l'Agence de l'Eau (30 %) et du Département (20 %).

Adopté à l'unanimité

2/ Indemnités du maire et des adjoints.

Suite au changement du nombre d'adjoints, le conseil municipal est amené à revoter les indemnités des élus, à savoir 25.5 % pour le maire et 9.9 % pour les deux adjoints. Applicable au 01.02.2024.

Adopté à l'unanimité

3/ Remboursements divers

M. le Maire informe de plusieurs remboursements :

- CAF 05 pour 1 076.97 € équivalent à l'aide financière pour le centre de loisirs 2023
- Chèques déjeuners 01 2022 : ristourne de 57 €
- Assurances SMACL pour 748.20 € suite à un arrêt de travail.

Adopté à l'unanimité

4/ Charte d'engagement sur les déchets ménagers entre la CCSB et ses communes membres

M. le Maire présente les enjeux de cette nouvelle charge et le conseil municipal les approuve et autorise le maire à la signer.

Adopté à l'unanimité

5/ Pratiques sportives scolaires – demande d'aides financières au Département

M. le Maire propose de solliciter le Département afin d'obtenir une participation financière à l'aide à la pratique sportive scolaire (natation, voile, ski).

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures.



Le Maire, Florent MARTIN